

Janvier 2021



# Les Echos



# 44

# BLOC NOTES

## MAIRIE

1 rue François Buloz 74520 VULBENS

### Horaires d'ouverture au public :

Mardi de 7h30 à 17h / Jeudi de 14h à 19h / Vendredi de 9h à 12h30

Tél : 04.50.04.35.77 / Fax : 04.50.04.27.63.

Courriel : [contact@vulbens.fr](mailto:contact@vulbens.fr) Site : [www.vulbens.fr](http://www.vulbens.fr)

## POLICE PLURICOMMUNALE

437 rue Villa Mary 74580 VIRY

Tél : 04.50.74.32.28

## ASSISTANTES SOCIALES

Les assistantes sociales vous reçoivent en Mairie de Vulbens, 3 mardis par mois, sur rendez-vous auprès du Pôle Médico Social de St-Julien-en-Genevois, au 04.50.33.23.49.

## POSTE DE VULBENS

### Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 14h30 – 18h

Levée : 14h45 / Tél : 04.50.04.37.91

## SERVICE Eau et Assainissement de la CCG

Tél : 04.50.95.99.60 / [eau-assainissement@cc-genevois.fr](mailto:eau-assainissement@cc-genevois.fr)

## PROXIGEM Transport public à la demande au 0800.04.74.00

Réservation obligatoire ½ journée à l'avance

## ADMR (Aide à domicile en milieu rural)

1 rue François Buloz 74520 VULBENS – Tél : 04.50.04.86.45

## Déchetterie de Vulbens

Fermé le jeudi matin – Tél : 06.27.82.12.78

### ÉTÉ de mars à octobre

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9h - 12h et 14h - 18h

Jeudi : 14h - 18h

Samedi : 9h - 18h

### HIVER de novembre à février

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9h - 12h et 14h - 17h30

Jeudi : 14h - 17h30

Samedi : 9h - 17h30

# SOMMAIRE

Edito	2
Vie municipale	3
Etat Civil	4
Travaux - Urbanisme	5
Environnement	6
Agenda 21	7-8
Vie communale	9-17
Vie scolaire	18-21
Vie associative	22-27
Vie intercommunale	28-29
Infos	30

## Numéros d'urgences

15 - SAMU ou SMUR  
(urgences médicales : malaise, intoxication ...)  
17 – Gendarmerie  
18 – Pompiers (urgences généralisées)  
Centre antipoison : 04.72.11.69.11

## Une nouvelle année, de nouveaux horizons

Chères Vulbensoises, chers Vulbensois,

L'année 2020, ô combien compliquée, se termine. Une année durement marquée par la COVID-19 qui a touché chacune de nos vies, chacune de nos habitudes.

Je veux avoir une pensée toute particulière pour les personnels hospitaliers et de santé qui ont fait front.

Une pensée également envers nos commerçants et nos artisans affectés si durement ainsi que pour nos aînés et personnes les plus fragiles qui ont souffert et qui continuent de souffrir d'une crise qui s'éternise.

Mais 2020 c'est aussi un vent positif : celui de la solidarité dont vous avez tous su faire preuve. Associations, centre communal d'action social (CCAS), voisins, amis, municipalité, nous nous sommes tous soudés dans l'adversité.

2021 constituera l'année de montée en puissance du Conseil Municipal des Jeunes que nous avons eu le plaisir d'installer en cette fin d'année. Cette structure, véritable laboratoire de démocratie avec 13 jeunes citoyens en herbe, nous tient particulièrement à cœur avec mon équipe. Former ces jeunes et leur faire découvrir la vie démocratique est une véritable satisfaction.

2021 verra la livraison de la maison de santé du Vuache. Située à Valleiry et issue d'un travail collectif de 9 communes, elle regroupera de nombreux professionnels de santé ainsi qu'un laboratoire d'analyses médicales.

2021 sera aussi le temps des premiers gros chantiers de notre mandat. A l'instar de la rénovation de nos routes municipales dont nous avons débuté l'action l'an dernier, d'autres projets d'aménagement du territoire seront amorcés comme la sécurisation et le traitement paysager de l'entrée de la Fontaine.

Plus largement, une réflexion s'engage d'ores et déjà sur la rénovation du Chemin de la Fontaine. Nous aurons à cœur de revenir vers vous pour vous présenter le champ d'action et le calendrier des travaux à venir.

2021 remarquera aussi et surtout l'accent mis sur notre groupe scolaire. La commune s'agrandit et bientôt, de nouvelles recrues viendront compléter les effectifs de notre école. Son agrandissement se fera en deux étapes, avec en premier lieu l'espace de restauration qui sera développé dès cet été. Les procédures sont en cours.

Dans un second temps, nous travaillons de concert avec les architectes du CAUE74 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) et le service d'archéologie du Département de Haute-Savoie afin d'élaborer le cahier des charges de l'extension des classes et de la cour de récréation à l'endroit même où se tenait, jadis, le Château du Vuache. Là aussi nous aurons à cœur de revenir vers vous avec détails et calendrier des opérations.

Chères Vulbensoises, chers Vulbensois, vous l'avez compris, votre Conseil Municipal est présent, au quotidien pour vous servir et faire que le cadre de vie dont nous bénéficions entre Rhône et Vuache soit préservé au mieux.

Permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé. Cette année, je l'espère, devrait marquer le début d'un lent retour à la normale sur le plan sanitaire. Mes vœux de bonheur vous accompagnent, que ce soit dans votre vie personnelle, familiale ou encore amicale. Enfin, des vœux de réussite dans vos entreprises, qu'elles soient personnelles ou professionnelles.

Au nom du Conseil Municipal, très bonne année 2021.

Bien fidèlement,  
Votre Maire, Florent BENOIT



Vidéo des vœux de  
la Municipalité



Extraits des Conseils municipaux : Septembre, octobre, novembre et décembre 2020

**Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil Municipal sur le site [vulbens.fr](http://vulbens.fr) et sur les panneaux d'affichage de la commune.**

## ✓ Délibérations CM

- Le Conseil municipal a désigné Jacqueline Ruaz comme représentante de la **Commission locale d'évaluation des charges transférées**, cette commission a pour rôle d'assurer, pour un établissement public de coopération intercommunale et pour ses communes membres, la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences. La Commission des Impôts Directs sera quant à elle représentée par Frédérique Guillet et Franck Sautier et enfin Nadine Sauge Merle a été désignée à la commission accessibilité.
- La commune de Vulbens bénéficie de la mise à disposition deux jours par semaine d'un agent technique de la commune de Chevrier. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, La commune de Chevrier va l'employer à plein temps. D'autre part, l'un de nos agents techniques fera valoir ses droits à la retraite en juin 2021. Afin d'assurer le temps de travail de l'agent de Chevrier et d'anticiper le départ en retraite, la commune va créer un poste d'adjoint technique à temps complet.
- L'entreprise Colas s'est vue attribuer le marché de la réfection de la route des chemins du Moulin des Bois et de Cologny pour un montant de 59 675 €.
- Le conseil municipal approuve l'échange de terrain que propose Monsieur Comestaz afin que la Commune devienne propriétaire.
- Le règlement intérieur du Conseil Municipal a été approuvé, ce règlement fixe les règles propres de fonctionnement interne, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur des terrains proches du forage des pommiers.

## ✓ Aménagement du territoire

- Une rencontre avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a permis d'évoquer le **projet d'extension de l'école**, un de leurs architectes travaille sur le cahier des charges.

- **Deux études pour la sécurisation des entrées** d'agglomération (La Fontaine et Bellegarde) sont en cours.
- Une **demande de limitation de vitesse** a été demandée au Département pour le tronçon Intermarché jusqu'à l'entrée du village à Faramaz.
- Les fouilles archéologiques sur le site **du futur collège du Vuache** se sont déroulées durant les mois de septembre et octobre. Les travaux devraient débuter au premier semestre 2021.

## ✓ Travaux en cours

**L'école vieillit mal**, la commission travaux a passé en revue les dysfonctionnements et les dégâts. Les diagnostics ont été validés. Les procédures sont en cours.

## ✓ Urbanisme

La commission Urbanisme s'est particulièrement intéressée à 2 dossiers importants.

- **Programme Lignes et Collines du Carroz** : les constructions sont extrêmement proches du ruisseau. Le permis de construire a été délivré, contrairement à l'avis des services de l'Etat, avec un recul de 5 mètres alors que normalement le recul pour un cours d'eau est de 10 mètres. La police pluricommunale est donc venue établir un constat en présence d'un représentant de la société Marignan : la distance est de 5,15 mètres donc bien respectée. Néanmoins vu la proximité, il est à craindre que la berge ne s'effondre, un courrier a donc été envoyé pour demander une étude hydraulique et signaler la situation aux services de l'Etat.
- **Programme campagne de la Fontaine Nord** : dans ce dossier, le permis de construire mentionnait qu'il fallait maintenir et renforcer la ripisylve (végétation de bords de rivière). Or en l'espèce, toute la végétation a été arrachée dans cet espace protégé au PLU, en contradiction totale avec le PC délivré. Un constat a été établi et un courrier adressé au constructeur pour lui demander un plan de replantation indiquant les essences choisies, le planning et le délai de réalisation.

En 2020  
21 naissances

## BIENVENUE aux nouveaux nés ... \*

08 janvier	<b>Holy</b> , fille de Laura DRONSART et de Bruce GENDRE
14 janvier	<b>Gwenolé</b> , fils de Caroline AVRIAMA et de Sylvain TORNIER
18 février	<b>Matheos</b> , fils de Tiffany FRESSY et de Guillaume MARTINS
25 février	<b>Olivia</b> , fille de Rosalie RISSELADA et de Sébastien BOUCHOT
28 mars	<b>Tomek</b> , fils de Bérénice THUILLIER et de Mathieu PETITJEAN
23 mai	<b>Isaac</b> , fils de Virginie PAYSANT et de Yannick DOHA
29 mai	<b>Eyden</b> , fils de Inne DREESEN et de Franck HONEGGER
20 juillet	<b>Iris</b> , fille de Marine GRIGNE et de Gwenaël MEDEVAND
24 juillet	<b>Khan</b> , fils de Monique DALAGON et de Kevin FOURNIER
30 août	<b>Thibault</b> , fils de Delphine REVILLARD et de Stève BUISSONNIÈRE
11 septembre	<b>Sélène</b> , fille de Morgane DECOURT et de Antoine BOULANGER
25 septembre	<b>Roméo</b> , fils de Charlotte GUERINEAU et de Yoann RABOUD
13 octobre	<b>Lenny</b> , fils de Jessica MARILLAT et de Wesley GINAPÉ
24 octobre	<b>Adriàn</b> , fils de Kim RAMSEIER et de Grégory FOL
16 décembre	<b>Alexandre</b> , fils de Célia CONSTANTIN et de Yannick GRANDCHAMP



\*Figure le nom des personnes ou de leurs ayants-droits ayant répondu à la demande d'autorisation

## Ils se sont dit OUI ...

29 février	Marc LORMAND et Nathalie BOIGEOL
29 février	Sylvain SCOCCIA et Julie PIGNOT
19 juin	Kevin SAUNIER et Aurélia PARMENTIER
04 juillet	Quentin HARS et Cynthia HISTACE
08 août	Thomas DA SILVA et Laurie DE BASTOS
05 décembre	Florent VEYRE et Nayon KIM



...  
et  
4 PACS



## Ils nous ont quittés ...

04 février	André CHABERT	30 juin	Michel CATRY
24 mars	Patrick MARTINET	27 juillet	Albert EXCOFFIER
28 mars	Jean SCHAECHTÉLIN	01 octobre	Gisèle BENOIT née LACHENAL
05 avril	Marie-Noëlle FAURE née FOL	17 octobre	Emma PERNOUD née PHILIPPE
11 avril	Marthe GROSS née GRANDCHAMP	28 octobre	Germaine GAY née TRONCHET
20 avril	Léon COURTOIS	17 novembre	Patrick FAURE
19 mai	Christine LE GAL née DUCHESNE	21 novembre	Ginette BOISVILLE



## Agorespace « Junior »

Les filets de l'agorespace « Junior », à côté des ateliers municipaux, ont été remplacés. Un panneau de basket a été également changé.  
Merci de respecter ce nouveau matériel !

Changement du panneau de basket



## Réfection parking « Tire cul » et chemin de Balme

Des travaux de coupe de sapins ont eu lieu en décembre 2019 dans le Vuache, durant une période inappropriée (forte pluie + neige). Les lourds engins utilisés avaient fortement endommagé le parking de « Tire cul » et le chemin conduisant à Balme.

Suite à de longue discussion ce printemps, avec l'ONF, la commune de Vulbens a obtenu que l'entreprise forestière prenne à sa charge la réfection du parking ainsi qu'une partie du chemin.



Parking « Tire cul »

## Réglementation sur la construction d'une piscine

### De quoi parle-t-on ?

Les piscines concernées sont les piscines privées à usage individuel ou collectif de plein air, dont le bassin est enterré ou semi enterré.

Avant de se lancer dans les travaux de construction d'une piscine, il est impératif de se renseigner sur les règles à respecter. **En plus des obligations prévues par le PLU**, les piscines devront répondre à **des règles de sécurité** : barrières de protection, couvertures, abris et alarmes.



**Veillez à contacter votre assurance pour qu'elle vous informe sur les mesures à prendre.**

### A savoir :

- ✓ La vidange des piscines s'effectue par filtration dans le réseau d'eau pluviale après avoir pris soin de vérifier que les produits d'entretien (clore, Ph, sel, Anti algues, ...) ne soient plus actifs.
- ✓ Le **contre lavage du filtre** et le **trop-plein** du bassin s'évacuent dans le réseau d'eaux usées.
- ✓ Des contrôles réguliers et rigoureux sont effectués sur les cours d'eau. **La pollution volontaire de l'eau est sévèrement punie par loi.**

Permanence de votre élue de l'urbanisme, Mme RUAZ Jacqueline :  
Les samedis 23 janvier, 13 et 27 février, 13 et 27 mars 2021,  
le matin sur rendez-vous.



## Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV)

### « Aux arbres citoyens ! » : un programme de science participative *Les temps changent, nos arbres aussi !*

Les changements climatiques ont des répercussions sur les arbres et plus globalement sur le fonctionnement des écosystèmes de montagne. En réalisant une observation simple, le programme de science participative « Aux Arbres Citoyens ! » aide les scientifiques du CREA Mont-Blanc (Centre de Recherches sur les Écosystèmes d'Altitude) à analyser les décalages du rythme saisonnier des arbres, année après année.

Depuis 2019, le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) est partenaire d'« Aux Arbres Citoyens ! ».

Ainsi, le **verger communal de Vulbens**, site classé « Espace Naturel Sensible » par le Département de la Haute-Savoie, a été équipé de trois panneaux qui invitent le visiteur à transmettre ses observations.

#### Comment participer ?

Il suffit de prendre son smartphone, de se rendre sur place (le verger est situé le long du chemin du Moulin des Bois à Vulbens) et de choisir un arbre (frêne).



Ensuite, avec l'application *Appareil photo*, beaucoup de smartphones scanneront automatiquement le QR Code et vous enverront vers la page du questionnaire. C'est simple, c'est rapide et on peut participer tous les jours si on le souhaite ! Si vous n'avez pas de smartphone, rendez-vous sur :

[www.auxarbrescitoyens.phenoclim.org](http://www.auxarbrescitoyens.phenoclim.org)

**Moments à privilégier** : l'ouverture des bourgeons et l'apparition des feuilles (de février à mai, en fonction des espèces) ; le changement de couleur des feuilles (d'août à décembre).

A noter que pour les particuliers, si c'est votre arbre que vous souhaitez étudier personnellement, vous pouvez rejoindre Phénoclim sur [phenoclim.org](http://phenoclim.org)

#### Quand la science devient participative :

Phénoclim a vu le jour en 2004. C'est un programme scientifique et pédagogique du CREA Mont-Blanc. Il invite le public à mesurer l'impact du changement climatique sur la faune et la flore en montagne. C'est un succès !

« Aux Arbres Citoyens ! » est le nouveau-né du CREA Mont-Blanc (automne 2019). Il fait ses premiers pas et a besoin de vous pour grandir. Inutile d'attendre des résultats pour le moment... mais venez découvrir ceux de Phénoclim (protocole très similaire) !



Retrouvez toute l'actualité du SIV sur [www.pays-du-vuache.fr](http://www.pays-du-vuache.fr)



Artisans, professionnels, particuliers, ...  
Pensez à recouvrir vos camions, remorques, bennes lorsque vous allez en déchèterie afin d'éviter que des débris s'envolent dans la nature (plastique...)  
Pensons à nos animaux de campagne, préservons notre environnement !



## « Les Voix de Vulbens »

"Les Voix de Vulbens" comme tant de belles aventures, sont le fruit de rencontres.

Les premières au gré du hasard.

Un jour, on s'arrête en passant pour échanger quelques mots avec l'un de nos anciens et voilà qu'une heure plus tard, on est toujours au même endroit, embarqués dans une histoire où l'on réalise que l'"ancien" a toujours vingt ans ou même dix. On ne voit pas le temps passer quand il nous raconte un Vulbens à la fois familier et si différent. On prend goût à regarder notre village avec cette profondeur historique et cette épaisseur humaine. On ne l'habite plus pareil. On s'en trouve enrichi.

Alors on se promet de recommencer. Le temps file... et un jour, on se décide à concrétiser cette transmission.

S'il fallait dater la naissance du projet "Les voix de Vulbens", on pourrait choisir la rencontre qui a eu lieu entre Louis Burnod, Jean-Michel Grandchamp et les élèves de Vulbens il y a quelques années, au refuge biodiversité voisin de l'école.

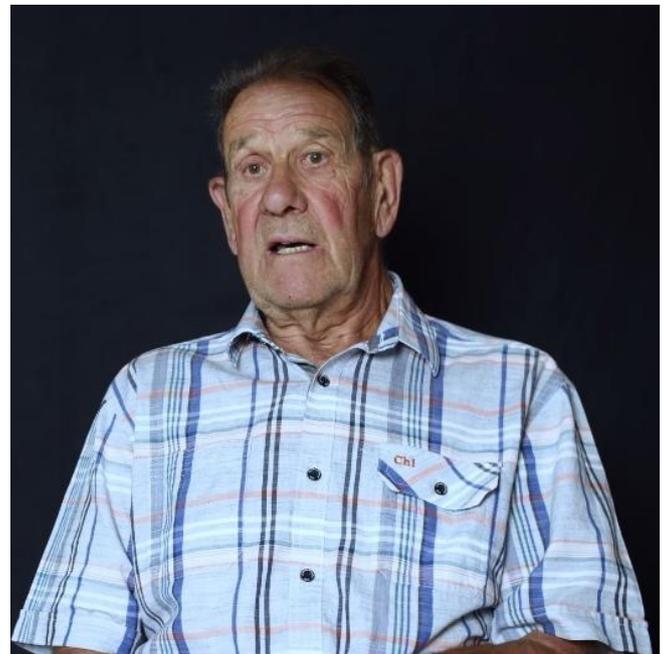
Louis et Jean-Mi, agriculteurs natifs de Vulbens, étaient hésitants devant tous ces écoliers remuants et se demandaient sans doute si ce qu'ils avaient à raconter pouvait intéresser cette jeunesse du XXI<sup>e</sup> siècle, plus à l'aise avec un écran tactile qu'avec un lance-pierre. Mais bien vite, en nous montrant comment attacher une gerbe, en nous racontant comment il fallait partir avant le lever du soleil pour aller faucher l'herbe encore humide ou pourquoi glisser une limace dans le gonvi (mot du patois de Vulbens ou de Faramaz (orthographe non garantie) : petit récipient dans lequel on plaçait la pierre à aiguiser la faux) du voisin, transportés par l'évocation de leurs souvenirs, ils nous avaient emportés avec eux.

L'année suivante, Louis est revenu à l'école, cette fois dans les classes, apportant avec lui un plein panier d'objets de son enfance à montrer aux enfants. Il a répondu à leurs questions sur l'école d'antan et a fait revivre les gestes et les pratiques associées à ces objets.

Ces fois encore, il restait un goût d'inachevé, une insatisfaction de ne pas pouvoir garder la trace concrète et durable de toutes ces anecdotes pour les partager plus largement entre générations, entre anciens et nouveaux habitants d'un Vulbens en pleine mutation. Un soir de réunion A21, autour d'une tisane et de quelques douceurs, cette frustration s'est transformée en rêve à voix haute : "Et si on enregistrait toutes ces voix, toutes ces histoires pour en garder une trace et les partager ?"



Jean-Michel GRANDCHAMP « Jean-Mi »



Paul BENOIT

## « Les Voix de Vulbens »

La suite ? Encore des rencontres : avec Pauline, de l'association "Nos mémoires vives", dont le cœur de métier est justement de recueillir des témoignages; avec la municipalité de l'époque, qui accueille favorablement le projet et le finance en partie (3000 euros), avec le conseil départemental 74 qui octroie une subvention à Nos mémoires vives ; et avec la Fondation de France enfin, qui nous accorde une subvention de près de 7000 euros.

L'affaire était lancée. Et tellement bien lancée qu'on a vite été confrontés à une première limite matérielle, à savoir l'impossibilité d'enregistrer toutes les personnes que l'on avait en tête et aussi longtemps qu'on aurait voulu... Ensuite, le premier confinement nous a obligés à retarder la rencontre de groupe, qui a finalement eu lieu fin août 2020. Pauline a réalisé les entretiens, en mairie ou à domicile, avec les personnes volontaires, ainsi que de nombreuses prises de vues dans le village dans la foulée.

On espérait pouvoir proposer une première diffusion publique au moment du marché de Noël du 12 décembre mais c'était sans compter les restrictions sanitaires... Il va donc falloir attendre encore un peu pour découvrir l'intégralité de la série de petits documentaires audio-visuels réalisés ! Pour patienter et en guise de cadeau de Noël, un extrait du film est disponible sur le site de la commune. N'hésitez pas à aller le regarder et à le partager avec vos proches ! QR Code ou <https://vulbens.fr/agenda-21/>.

Nous espérons que ces vidéos vous plairont autant qu'à nous et vous donneront envie d'en savoir plus sur Vulbens et celles et ceux qui ont contribué à sa vie depuis plusieurs décennies.

Nous vous promettons que l'aventure ne s'arrêtera pas là ! Dans le prochain numéro des Échos, l'un des fondateurs du bulletin nous racontera sa naissance.

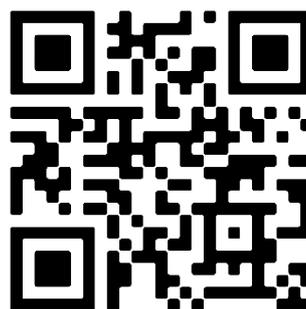
A toutes les personnes qui voudraient partager à leur tour des histoires ou des documents sur notre cadre de vie, ou simplement réagir, faites-le nous savoir : [contact@vulbens.fr](mailto:contact@vulbens.fr) ou par téléphone au 04.50.04.35.77 ou par courrier à la mairie de Vulbens.

Merci d'avance pour vos commentaires et bonne découverte !

L'équipe Agenda 21



Marie-Thérèse JAUNIN



## Une NOUVELLE DESTINATION pour HUGUETTE et MARCEL ...

Qui ne connaissait pas Huguette et Marcel RENCUREL au Coin d'en Bas ?

Depuis 1977, ils avaient élu domicile dans notre charmant petit village.

Chemin faisant, Huguette s'était fait connaître plus particulièrement au sein du Conseil municipal où elle s'engagea durant plusieurs années dans les commissions du CCAS, des travaux, de l'info...un rôle qu'elle a tenu avec une rigueur irréprochable. Une femme optimiste, organisée, très à l'écoute, qu'il faisait bon rencontrer pour papoter. Quant à Marcel, très discret de nature, vous avez peut-être taillé une petite bavette avec lui, alors qu'il se rendait à l'église matin et soir, par tous les temps, pour l'ouverture et la fermeture de l'édifice. Et c'est en partie grâce à eux que la « fête des voisins » dans notre quartier si uni fut la pionnière du village. De grand matin avec leurs plus proches voisins ils s'affairaient à monter le chapiteau et installer les tables pour que tout soit au top au moment de la dégustation de leurs traditionnels vins cuits. Ils aimaient la convivialité, les rassemblements. Ils avaient souvent une pensée pour les personnes isolées en les réunissant autour d'une bonne table pour régaler leurs papilles. Visiter les personnes qui ne pouvaient se déplacer faisait aussi partie de leurs priorités. De même qu'ils n'auraient manqué pour rien au monde le jeudi mensuel de retrouvailles de nos aînés.

Mais voilà que rapidement une page de leur vie s'est tournée après avoir fait le choix de se rapprocher de leurs familles. Et c'est avec un réel pincement au cœur qu'ils ont quitté définitivement, en cette fin octobre leur petit nid coquet pour regagner l'Isère. Nous avons hâte que le nouveau propriétaire redonne vie à cette habitation, qui restera indéniablement à nos yeux la maison Rencurel.

Merci Huguette et Marcel pour tous ces bons moments passés en votre compagnie. Nous vous souhaitons encore de nombreuses et belles années côte à côte. Nous regrettons sincèrement que le COVID ne nous ait pas permis de nous réunir afin d'immortaliser un au revoir mérité. Néanmoins nos pensées se tourneront spontanément vers vous lorsque nous savourerons un bon St-Marcellin crémeux et onctueux.

A tous les deux, bon retour sur vos terres iséroises !

**Les amis du Coin d'en Bas**



Un Au Revoir ,

Marcel & Huguette Rencurel  
disent "au revoir" à Vullens - Ils n'oubli-  
- rent pas les 43 ans passés ici et remer-  
- cient les connaissances et amis pour  
les bons moments où chacun prend le  
soin de l'autre et partage de son  
même l'art de bien vivre à la savoy-  
- arde -

A tous , ils souhaitent le meilleur pour  
leur vie . Ils promettent, si l'occa-  
- sion se présente, de revenir saluer  
quelques uns -

Au Revoir -

## Le service technique de la commune



Lorsque l'on vit depuis longtemps dans un village, on se souvient de ceux que l'on appelait alors cantonnier. Ceux que l'on saluait au bord de nos chemins ou près du cimetière qu'ils entretenaient, de nos compteurs électriques qu'ils relevaient, ou encore à la sortie des écoles et lors de la distribution du courrier communal à pied et par tous les temps.

Des tâches pas toujours faciles, creuser des tombes, nettoyer et désinfecter le réservoir d'eau au balai-brosse, surveiller la décharge municipale.

Aujourd'hui le nom a changé, les tâches ne sont plus tout à fait les mêmes. Certaines ont disparues, d'autres sont apparues en fonction de l'évolution. Sans leur intervention au quotidien, notre village ne serait pas ce qu'il est, ils font parti de son équilibre.

Au fil des années, ils ont dû s'adapter, se former et se familiariser avec de l'outillage et des engins plus perfectionnés. Ils s'occupent de la voirie, des espaces verts, des établissements communaux, du mobilier urbain ou encore des manifestations.

Tous polyvalents, mais chacun a sa spécialité :

✓ **Alain Duperrier (micro mécanicien) entré en fonction en 1987.**

Il s'emploie à l'entretien des espaces verts mais aussi du centre ECLA, de son fonctionnement en général et des locations.

Mais bientôt il quittera ses fonctions pour une retraite bien méritée. Beaucoup d'anecdotes dont une plus marquante que les autres, celle de creuser une tombe au pic de la pioche, huit heures de travail à deux et de devoir finir le travail seulement le lendemain.

✓ **Guillaume Clerc, (paysagiste) entré en fonction en 2011.**

Entretien des espaces verts, voiries, balayages, déneigement.

✓ **Ludovic Maillet (mécanicien) à fait plusieurs contrats d'été avant d'être embauché en 2011.**

Il s'occupe de la partie bâtiment, travaux, entretien, électricité.

Leur point commun : Apprécier la diversité du travail.

Ainsi vous saurez que si l'on se sent bien dans notre commune, c'est parce que nos agents du service technique œuvrent quotidiennement à cela. Apprécions et respectons leur travail et si vous les croisez, un petit salut leur fera toujours plaisir.

Guillaume Clerc, Alain Duperrier et Ludovic Maillet



## Le déneigement

**Le déneigement des voies publiques** est assuré par les employés communaux et par les services du Département.

**Le déneigement des voies privées** est de la responsabilité des propriétaires ou du syndicat de copropriété, le cas échéant.

Afin d'ouvrir un passage jusqu'à la chaussée, il incombe aux riverains et aux commerçants, de déneiger ainsi que de traiter la glace sur le trottoir devant leurs entrées privées.

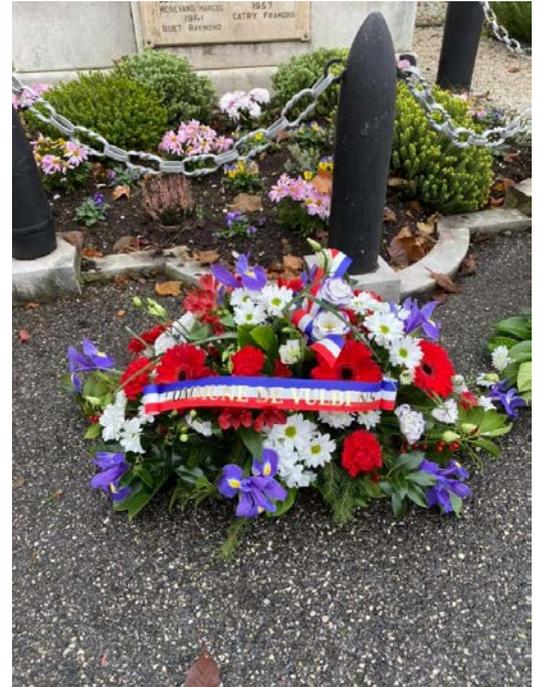
Nous vous rappelons qu'il est **interdit de jeter ou de déposer** de la neige ou de la glace venant d'un terrain privé sur les voies publiques.

Pensez également à déneiger devant votre boîte aux lettres afin que le facteur puisse y accéder.



## Cérémonie du 11 novembre

« Ils s'appelaient Edouard BULOZ, Gabriel, François et Albert GAY, François BURNOD, Joseph CURTET, Jean et Auguste DELECRAZ, François BACHEX, Pierre BUET, Eugène MOSSIRE, Ferninand MAGNIN, Emile CHARVIN, Cyrille GRANCHAMP, Vincent, Jean-Marie et Emile ROGUET, Cyrille COURTOIS, Louis GAILLARD et Baptiste FIGAROLI »



Compte tenu du contexte sanitaire, la cérémonie commémorant le 102e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est tenue en comité restreint. Cette commémoration s'est déroulée dans le respect des gestes barrières en présence de Monsieur Le Maire et de ses adjoints, de Madame Virginie Duby-Muller, député de Haute-Savoie, de Ludovic Melamp, Commandant de brigade de Gendarmerie de Valleiry, d'Agnès Cuzin, Maire de Chevrier, le Commandement des pompiers du Vuache et d'Anne-Lyse Billaud, Directrice de l'école de Vulbens.



## Conseil municipal des Jeunes

Le 9 décembre dernier, le tout premier Conseil Municipal des Jeunes de Vulbens a été installé par Monsieur le Maire, Florent Benoit, assisté de Romain Nicolas et Frédérique Guillet, adjoints, ainsi que Célia Delbroucq, Cristel Limousin, Marion Riff-Mercier et Emmanuelle Desebe, conseillères municipales.

Les enfants, âgés de 10 à 11 ans, scolarisés en classe de CM1 et CM2 ont tout d'abord été reçu un à un par Monsieur le Maire qui leur a remis une écharpe, suivi d'une photo individuelle afin de marquer l'événement. Ils ont ensuite pris place dans la salle du conseil afin d'écouter le mot de bienvenue ainsi que la lecture de la charte par M. le Maire. S'en est suivi un florilège de questions, toutes plus pertinentes les unes que les autres.

Un diaporama retraçant leurs idées a été diffusé et leurs projets revus un à un. Ils ont déjà de très belles idées pour améliorer le confort et la sécurité de notre commune ! Ils sont toutes et tous très motivés ce qui va rendre le travail avec les conseillères en charge du CMJ très intéressant.

La soirée s'est terminée par l'illumination du sapin de Noël sous le regard des parents déjà très fiers de leurs enfants ainsi que par la présentation du CMJ auprès du Conseil Municipal qui les a applaudis et leur a souhaité tout le meilleur pour ce mandat d'un an.

Leur première action a été l'inauguration de la boîte aux lettres du Père Noël lors du lancement du marché de Noël.

Les réunions du CMJ auront lieu une fois par mois, le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 18h30 à 20h00 dans la salle du conseil municipal.



De gauche à droite et de bas en haut :  
Le Maire Florent Benoit, Lianyue Zhu, Kilian Schluchter, Maelys Marquaille, Maeva Lledo, Amaurù Domergue  
Victor Mercier, Yanis Tomaselli, Abel Picon, Loïc Ferrand, Arthur Bonhomme, Lucas Tzarick, Léane Berges, Lisy Margot

Présentation des Jeunes



Victor Mercier



Yanis Tomaselli



Lianyue Zhu



Kilian Schluchter



Loïc Ferrand



Abel Picon



Arthur Bonhomme



Maelys Marquaille



Lucas Tzarick



Maeva Lledo



Léanne Berges



Amaurù Domergue



Lisy Margot



## Marché de Noël

« Noël n'est pas une saison. C'est un sentiment » - Edna Ferer

Cette phrase résume à elle seule l'esprit et la volonté qui a animé le Maire, le Conseil Municipal et l'ensemble des acteurs ayant contribué à l'organisation des premières Mini-montagnettes de Vulbens, « Notre Village ».

Six mois ... Six mois séparent le début de mandat de la nouvelle équipe municipale et les 12 et 13 décembre, dates choisies pour les premières fêtes de fin d'année.

Ce court délai, combiné aux contraintes sanitaires concernant l'organisation d'événements ouverts au public, n'a pas découragé les membres de la commission « cadre de vie ». L'objectif était de proposer une animation réunissant les artisans, producteurs locaux et les associations, autour d'un projet commun et convivial pour célébrer les fêtes de fin d'année au sein de notre commune.

« Pas de marché de Noël sans chalets de Noël ! » lança Bruno, conseiller municipal et ébéniste. Après la réalisation d'une maquette et d'une étude de prix de leur construction, la décision était prise. Cinq chalets devraient voir le jour avant décembre. Leur réalisation, entièrement « Made in Vulbens », a mobilisé bon nombre de volontaires pendant plus de trois mois non-stop, tout en respectant les gestes barrières et règles sanitaires. Les agents techniques ont proposé de mettre à disposition les ateliers municipaux durant la construction et de nouvelles vocations ont également vu le jour ; Georges, Patrick et Serge, énergiques retraités devenus peintres le temps d'une semaine, relayés les fins de semaines par les lutins de l'APE du Lynx, et les enfants de Vulbens.

Pour Cristel, elle aussi membre du Conseil Municipal, « Pas de marché de Noël sans boîte aux lettres en direction du pôle

nord ». C'est ainsi que Maxime proposa d'offrir quelques heures au Père Noël pour lui construire une boîte aux lettres collectant les lettres des enfants. Laetitia, dit « Cocotte en Papier » finalisait le tout de mille et une couleurs.

La veille du jour J, avec l'aide et le soutien des membres des services administratifs et techniques de la mairie, toujours avec l'aide de Patrick, tournevis et téléphone dans chaque main solutionnant les dernières questions d'alimentation électrique, et avec l'aide de l'ensemble des conseillers, tout était enfin prêt pour accueillir les exposants et les visiteurs.

La journée du samedi débuta par l'inauguration de la boîte aux lettres du Père Noël par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et par d'autres enfants venus apporter leur lettre. Lors de cette fin de semaine, de nombreux visiteurs sont venus découvrir les stands des exposants. Chacun proposait des produits différents et complémentaires, articles de décoration, bijoux, gourmandises à l'emporter et autres produits typiques des marchés de Noël. Les deux jours ont été rythmés par Cyril et Alexis de « Meteornight » qui ont mis à disposition leur matériel son et lumière contribuant à l'esprit de Noël. Les visiteurs ont également pu déguster marrons chauds, pâtisseries maisons et crêpes, proposés par l'association « Vulbens en fête » et « l'APE du Lynx ».

Les festivités se sont déroulées dans une ambiance sympathique et conviviale tout en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Forts de cette première expérience, nous espérons vous retrouver fin 2021 avec des conditions plus propices au partage et à la fête.



## Un jardin, pourquoi pas !

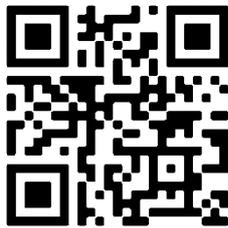
La commune de Vulbens projette de mettre à disposition de ses habitants un terrain pour jardiner, régi par une charte commune à partir du printemps prochain. La parcelle communale mise à disposition vous sera précisée ultérieurement.

Si cette initiative vous intéresse, merci de prendre quelques minutes pour compléter ce bref questionnaire anonyme et sans engagement. Il nous permettra de connaître votre intérêt pour ce type de projet pour dimensionner les aménagements, en fonction du nombre de personnes intéressées et des préférences pour des jardins individuels et/ou collectif.

La version papier du questionnaire est jointe à ce bulletin. Si vous préférez une réponse en ligne, merci d'utiliser le code QR ci-dessous.

Si vous avez envie de participer à l'élaboration du projet (rédaction de la charte, aménagement du terrain, conception des parcelles, animation...), vous pourrez nous laisser vos coordonnées ou contacter la mairie.

Merci par avance pour votre participation !



MERCI



Un grand merci à M. et Mme ALLANIC de Vulbens pour le don important d'ouvrages sur « La revue des deux mondes »

## Téléalerte



La commune de Vulbens s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à informer dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune.

C'est un service gratuit de diffusion de messages d'information par téléphone (SMS et/ou appel vocal) en cas d'événements.

Inscription sur internet [www.vullbens.fr](http://www.vullbens.fr) ou par la fiche papier disponible en Mairie.

## Les Échos s'ouvrent aux Vulbensoises et Vulbensois !

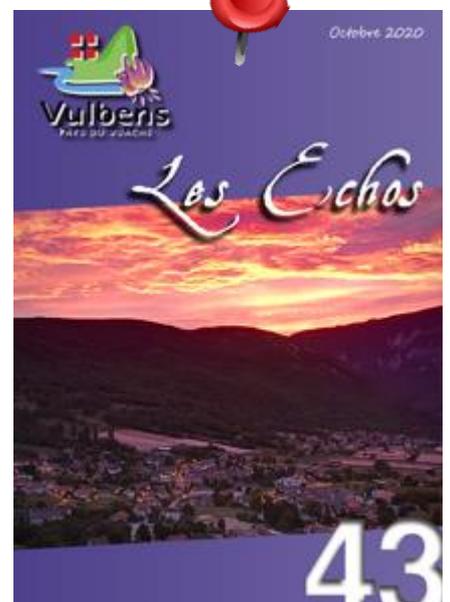
Les Échos de Vulbens sont nés, il y a des années déjà, de la volonté d'un groupe d'élus de partager avec leurs concitoyens la vie et les décisions du conseil municipal. Fidèles à nos engagements, nous souhaitons permettre aux Vulbensoises et Vulbensois de partager en retour avec le Conseil Municipal et avec tous les habitants du village. Un petit pas vers plus de démocratie.

C'est ainsi qu'une rubrique "Courrier des lecteurs" verra le jour dans le prochain bulletin pour permettre à tout un chacun de confirmer, prolonger, réagir, rebondir, commenter. Toutefois, les colonnes de votre journal municipal s'ouvrent plus largement à ceux qui voudraient partager un article d'intérêt général sur la vie du village (après validation du comité de relecture et en tenant compte des contraintes de publications).

Pour participer :

- Par mail ([communication@vulbens.fr](mailto:communication@vulbens.fr) / Objet : Les échos de Vulbens), sur les réseaux sociaux (message : @mairiedevulbens)
- Par courrier à la rédaction "Commission communication", 1 rue François Buloz - 74520 Vulbens.

Merci d'avance !



## Sondages archéologiques du futur collège du Vuache

Il y a quelques semaines, beaucoup d'entre nous ont remarqué des personnes s'affairant autour de tranchées creusées sur le terrain qui accueillera le futur collège.

Nous avons voulu en savoir plus sur le travail et les méthodes de recherches utilisées et avons donc sollicité Monsieur Loïc Benoit, archéologue médiéviste et responsable d'opération au sein du pôle culture et patrimoine, unité archéologie et patrimoine bâti du Département de Haute-Savoie.

Monsieur Benoit était en charge de l'opération, il nous a très gentiment rédigé le texte ci-après et nous a fourni les illustrations.

Pour répondre aux besoins de notre territoire en pleine expansion démographique, un projet de collège, localisé dans la zone des « Grands Chavannoux » à Vulbens, est en cours de réalisation par la Commune et le Département de la Haute-Savoie. Des documents fournis par l'association *La Salévienne* interrogeaient sur la présence d'une ancienne maladrerie à cet endroit. En accord avec la commune et les services de l'Etat, le Département a mis en place une intervention archéologique en amont des travaux du collège.

Vulbens est localisée sur un territoire habité depuis la Préhistoire. Néanmoins, c'est essentiellement durant le Moyen Âge que la localité prend son essor. Elle est alors chef-lieu de châtellenie, entité juridique et territoriale dépendante du Comte de Genève. Elle se compose du château du Vuache, du bourg de Vulbens et de plusieurs édifices périphériques au village dont nous avons aujourd'hui perdu la trace. Parmi ces derniers se trouveraient deux édifices hospitaliers appelés *maladreries*. L'un d'entre eux pourrait avoir existé dès le XIII<sup>e</sup> siècle, comme l'atteste un don fait par Hugues de Sallenôves, alors seigneur du Vuache, à la maladrerie de Fons.

Si de prime abord aucun indice ne laissait présager d'une occupation ancienne sur la zone des Grands Chavannoux, de récents éléments, fournis par l'association *La Salévienne*, permettaient de supposer la présence de l'hypothétique maladrerie de Fons, citée plus haut. En effet, entre les documents d'archives et la tradition orale, les parcelles concernées par le projet de collège apparaissent régulièrement dénommées comme « La maladière », terme équivalent à « maladrerie » durant le Moyen Âge. De plus, une photographie aérienne, transmise par l'association, laissait apercevoir des linéaires dans le terrain pouvant correspondre à des vestiges ou négatifs de structures.

A la suite de la réception de ces informations, le Département, avec l'appui du Service Régional de l'Archéologie, a déployé une intervention archéologique par le biais de son Unité Archéologie et Patrimoine Bâti.

Afin de pouvoir documenter au mieux les 4.5 hectares de parcelles concernées par le projet de construction, les archéologues du Département ont appliqué la méthode dite des sondages. Dans un premier temps, celle-ci permet d'explorer de grands espaces pour pouvoir circonscrire au mieux de potentiels vestiges.

Ensuite, si des structures archéologiques sont identifiées, des fouilles plus fines sont réalisées. Une équipe de 4 archéologues a été déployée ainsi qu'une pelle mécanique pilotée par un conducteur adroit. Des tranchées de 15 x 2 m, espacées de 10 m et disposées en quinconce ont alors été réalisées [Fig.1].



Vue générale du chantier de fouille archéologique. Crédit : Dép74.

Chaque tranchée a fait l'objet d'un enregistrement graphique, textuel et photographique des différentes couches de terres et perturbations présentes. Cette méthode permet ainsi de retranscrire l'évolution du sol et de distinguer d'éventuelles traces d'occupation humaine.

L'exploration des 4.5 hectares de terrain a nécessité la réalisation d'environ 120 tranchées. Aucune trace d'implantation humaine, de quelque période que ce soit, n'a été décelée aux Grands Chavannoux. Toutefois, les archéologues ont noté la présence d'une grande quantité de drains agricoles de formes et compositions variées [Fig.2].



Exemple de drain agricole. Crédit : Dép74

Si trop peu d'éléments permettent de dater ces structures, la diversité de leur mise en œuvre suggère plusieurs périodes d'installation. La présence d'anciens bras de ruisseaux, aujourd'hui inactifs, met en exergue un terrain assez humide, nécessitant *de facto* un drainage important.

L'opération archéologique menée à l'automne 2020 n'a pas permis de retrouver l'ancienne maladrerie mentionnée dans les archives. Le mystère lié à son emplacement reste donc à ce jour entier et il convient d'en poursuivre la recherche.

## Stop aux dépôts sauvages !

# Stop aux Incivilités!

Pour lutter contre les dépôts sauvages sur les lieux publics et les chemins ruraux, en accord avec les services de la police pluricommunale, il a été proposé au Conseil Municipal d'octobre 2020, d'instaurer un tarif sanctionnant le dépôt de déchets sauvages.

Au-delà de la sanction pénale pour toute personne jetant ses déchets sur la voie publique (procédure judiciaire devant le tribunal de police et amendes pouvant aller de 68€ à 1500€), il s'agit de reporter à la charge des contrevenants les frais de nettoyage conséquents à ces incivilités (coûts des véhicules, de la main d'œuvre, traitement des déchets...). Ces frais s'ajouteront donc aux montants des amendes infligées.

Le Conseil Municipal a donc voté l'instauration d'un tarif sanctionnant le dépôt de déchets sauvages suivant les modalités ci-dessous :

- ✓ Forfait de 275 €
- ✓ Facturation sur la base d'un décompte des frais réels si l'enlèvement des dépôts entraîne une dépense supérieure au forfait.

Lorsqu'une infraction sera constatée par la Police Municipale, le contrevenant recevra un courrier l'informant de la facturation du coût de l'enlèvement de son dépôt sauvage puis le titre de recette correspondant.



## MFR de Vulbens – Journées des Talents connectés



La MFR de Vulbens organise du 27 au 30 janvier 2021, **les Journées des Talents connectés**

« OSEZ découvrir la pédagogie singulière et les formations variées des MFR, promouvoir la vision de l'alternance et célébrer les talents formés dans les établissements pendant ce temps fort. Plus que des journées portes ouvertes, les Journées des Talents sont une occasion unique de rencontrer et d'échanger avec les apprentis en formation, les parents, les tuteurs d'entreprises et les équipes pédagogiques ». + d'infos : [mfr-auvergne-rhone-alpes.fr](http://mfr-auvergne-rhone-alpes.fr)

## ET POUR 2021 ? UN FORMAT D'ÉVÉNEMENT À DISTANCE !

Déjà obligés de suivre 50% de leurs cours en ligne pour la plupart, les collégiens, lycéens et étudiants qui préparent leur orientation en 2020-2021 se voient pour le moment privés d'événements en présentiel (journées portes-ouvertes au cœur des établissements, salons de l'orientation, rencontres métiers en physique...) pour faire le choix de leur orientation.



**SI À CAUSE DU CONTEXTE SANITAIRE ACTUEL, LES FUTURS ÉLÈVES NE PEUVENT PAS VENIR DANS NOS MFR : NOUS IRONS À LEUR RENCONTRE !**

Benoît LECAULLE, Directeur Adjoint à la Fédération Régionale MFR Auvergne-Rhône-Alpes

Mais à contexte inédit, événement inédit... Portée par la Fédération Régionale des MFR Auvergne-Rhône-Alpes, cette 6<sup>ème</sup> édition sera connectée ! Cette année, la Journée des Talents devient les Journées des Talents en format digital. Du 27 au 30 janvier, parents et jeunes sont invités à se connecter sur le site [mfr-auvergne-rhone-alpes.fr](http://mfr-auvergne-rhone-alpes.fr) et les réseaux des MFR pour des échanges sur la toile !



## Les écoliers de Vulbens font la musique

L'école bat au rythme des tambours et djembés tous les mardis et jeudis depuis début octobre. Sur des airs de Samba brésilienne, les enfants apprennent des enchaînements de percussions. Les maternelles ont travaillé sur des extraits sonores de l'histoire de « Kidiatou qui voulait faire une samba » sur l'air bien connu d'une souris verte.

Tous ces apprentissages auraient dû vous être présentés lors d'un spectacle le week-end du marché de Noël du village. Cela n'étant pas possible avec les conditions sanitaires en cours, grâce à la technologie, les enfants vous proposent de scanner le QR code ci-dessous afin d'avoir un aperçu de leur travail.

Pour clôturer ce projet, les classes ont présenté leur travail aux autres classes sous forme de mini-spectacles. Les classes de maternelle et la classe de CP ont eu la chance d'assister au spectacle d'Alain, le mardi 15 décembre pour clôturer cette belle intervention.

L'équipe enseignante ainsi que tous les enfants de l'école remercient Alain Gredt pour tous ces apprentissages mais aussi l'APE du Lynx qui nous permet de financer l'intégralité de ce projet.



Retrouvez le travail de  
nos écoliers :

<https://vulbens.fr/2020/12/17/extraits-ecole/>

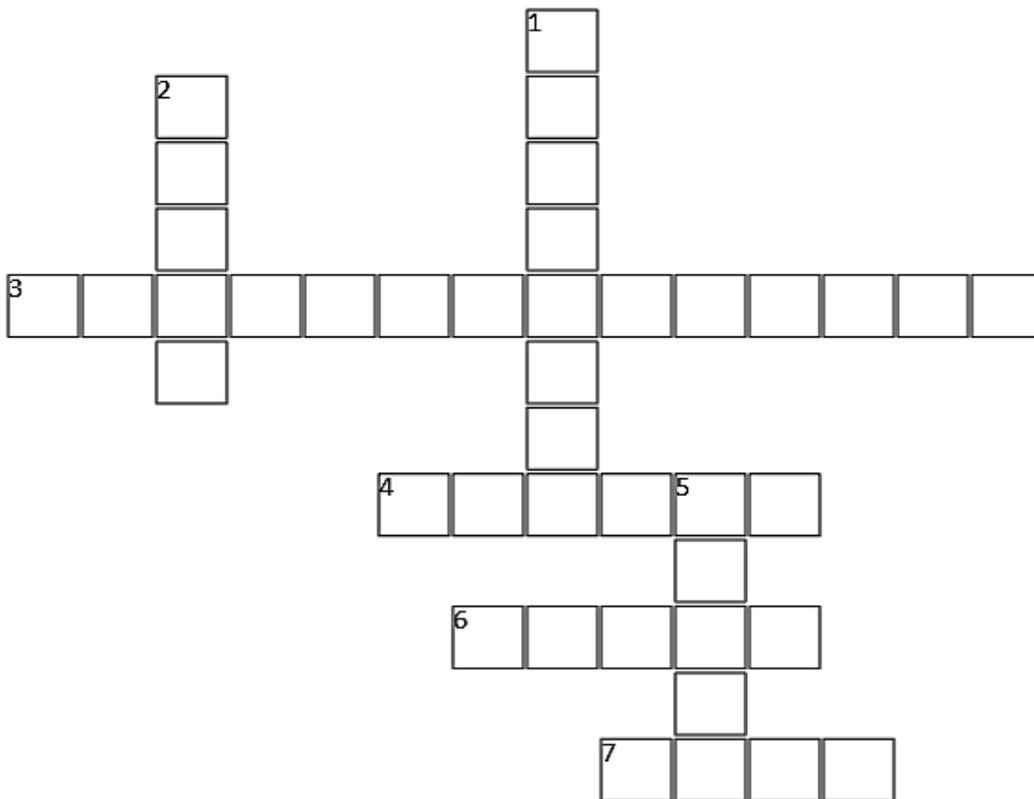


Les écoliers de Vulbens font la musique

Creusons nos méninges



Musique



**Horizontal**

- 3 Je suis long. Il faut me pencher pour que je fasse du bruit. J'imité le bruit de la pluie.
- 4 On peut taper dessus avec les mains. C'est comme un tambour. Je viens d'Afrique.
- 6 Je suis un instrument avec des touches noires et blanches. On joue de cet instrument avec les doigts.
- 7 Je suis un instrument rond. Je fais du bruit pendant longtemps. On m'appelle aussi "tam-tam chinois"

**Vertical**

- 1 Je suis un instrument sur lequel on tape. J'ai plusieurs caisses etymbales.
- 2 On peut souffler dedans. Je peux être de pan ou à bec.
- 5 Je suis un instrument qui ressemble à une guitare mais qui est plus petit

QUAND LES SERVICES PERISCOLAIRES SONT À LA FÊTE ...

Noël à l'école...

C'est une décoration...



des activités de bricolage en garderie,



Coloriages, boules de Noël et ronds de serviette

sur le temps méridien.....



Création d'un arbre peint par les CM2



Tous les enfants ont ensuite fait des flocons sur lesquels ils ont écrit un ou des vœux pour l'année 2021.

QUAND LES SERVICES PERISCOLAIRES SONT À LA FÊTE ...

C'est un repas de Noël....



Ce sont des petits cadeaux ...



Les enfants de CP et CE1, ont reçu un masque de Noël par Ivana (animatrice)

Toute l'équipe  
d'animation vous  
souhaite une belle  
année 2021.



## La chasse au trésor des pierres de Noël par l'APE « Le Lynx »



Durant les premières semaines de décembre, vous avez peut-être remarqué des comportements étranges dans le village : adultes et enfants furetant dans le parc de la maison des sœurs comme s'ils avaient tous perdu quelque chose, le Nord peut-être (!), un attroupement en effervescence au haras de Cognoy, des personnes rôdant de nuit près du sapin, d'autres paraissant dérober des pierres dans un jardin...

À tout cela, une seule explication : les galets de Noël de l'APE du lynx.

Dans la lignée du phénomène Love on the rocks, l'APE de notre école, à défaut de pouvoir se réunir pour fêter la fin de l'année, a voulu réunir tous les aventuriers de l'école dans une chasse au trésor de Noël. L'idée est aussi simple que savoureuse : chaque jour deux beaux galets, si bien décorés qu'on rêve d'avoir "mon précieux" rien que pour soi, sont cachés aux quatre coins du village. Et à défaut d'être victorieuse, comme dans la fable du laboureur et ses enfants, on aura lors de notre aventure, trouvé un autre trésor : une balade en famille, l'émotion de la quête et la découverte de quelques coins inconnus ou oubliés du village.

Bien que les valeureux aventuriers aient bien souvent trouvé le trésor en quelques minutes, on n'imagine pas tout le travail en coulisses : les discussions pour trouver la bonne organisation : à quelle heure doit-on déposer le galet, quel niveau de difficulté choisir, jusqu'à quel point les grands pouvaient aider les petits; la synchronisation afin de déposer les indices en même temps sur Facebook, par courriel et le site de l'APE, le nombre de brouillons nécessaires pour aboutir aux quelques énigmes, les sorties incognito pour cacher les galets sans se faire repérer, puis carrément de nuit quand on a commencé à se méfier de tout le monde... et surtout les milliers de coups de crayons, les kilomètres de dessin au Posca sur les galets...



Comme dans toute véritable aventure, il y a eu des cris et des larmes, du suspens et de la frustration : tomber sur le galet "retente ta chance" quelques minutes à peine après le début de la chasse, les mille messages d'un groupe en effervescence qui, à deux pas du trésor ne le trouve pas, des papas un peu trop motivés qui donnent un coup de pouce au destin pour faire briller les yeux de leurs enfants et des mamans indignées qui partagent leur sentiment d'injustice. Toutes vos réactions ont été pour nous des preuves de votre enthousiasme et pour cela grand, grand, grand merci à tous ceux qui nous ont suivi pendant ces 12 jours. Malgré toutes les imperfections, nos tentatives de réajustements ont été bien accueillies et malgré toutes nos heures de préparation, vous avez triomphé la plupart du temps en quelques minutes de nos énigmes ou de nos photos que l'on espérait chaque fois plus trompeuses.

La dernière a néanmoins apparemment donné plus de fil à retordre. En effet, un seul prétendant est parvenu à remonter jusqu'au dernier des trésors qui se cachait au marché de Noël, là où nous avons donné rendez-vous à tous les chercheurs d'or, victorieux ou non, pour recevoir un petit cadeau au stand de l'APE. On commençait enfin à être à la hauteur de votre sagacité et voilà l'aventure se termine !



P.S: Comme on nous l'a demandé, à ceux que titille encore tel ou tel point des énigmes, rendez-vous sur le site de l'APE pour les détails.

L'APE vous donne rendez-vous en 2021 pour une année qui, nous l'espérons, laissera plus de place à la convivialité, au plaisir de se retrouver en chair et en os, danser et rire, courir et jouer, trinquer et déguster tous ensemble.

Et pourquoi pas pour une nouvelle chasse au trésor !



pour tous, toute la vie, partout

## ADMR Viry-Vuache reste mobilisée

Malgré la crise sanitaire actuelle, l'ADMR Viry-Vuache maintient ses services, en particulier son aide auprès des personnes les plus vulnérables, sur l'ensemble de ses communes d'intervention.

Ce n'est pas moins d'une vingtaine d'aides à domicile et auxiliaires de vie sociale qui continuent d'intervenir auprès des bénéficiaires de l'association, dans le respect des consignes d'hygiène.

L'association fournit à l'ensemble du personnel les protections nécessaires pour travailler en toute sécurité (masques, gants, gel hydroalcoolique, surblouses, visières...) grâce notamment au soutien du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé.

Un service qui se poursuit avec des interventions d'aide à la personne (aide aux levers et couchers, à la toilette, à la prise de repas, à la réalisation des courses...) et l'entretien du lieu de vie.

La livraison de repas est également assurée sur notre territoire par l'ADMR Usses et Rhône de façon quotidienne pour les bénéficiaires ou autres personnes qui le désirent. Si vous êtes intéressés le service de livraison de repas est joignable par téléphone au 06 71 68 03 99 ou par mail :

[accueil.usssethrone@fed74.admr.org](mailto:accueil.usssethrone@fed74.admr.org)

### ADMR Viry Vuache

1 Rue François Buloz 74520 VULBENS

Tél : 04 50 04 86 45

Mail : [accueil.viryvuache@fed74.admr.org](mailto:accueil.viryvuache@fed74.admr.org)

L'ADMR Viry-Vuache maintient également sa mission de lien social grâce à son équipe de bénévoles qui appelle régulièrement les bénéficiaires afin d'éviter leur isolement. L'occasion pour eux d'être écoutés et de partager leurs difficultés et leurs angoisses en cette période exceptionnelle.

Nos secrétaires sont elles aussi sur le front au quotidien (gestion des plannings, maintien des permanences physiques pour équiper le personnel d'intervention, soutien aux intervenants, lien avec les bénéficiaires). Le bureau est fermé au public mais reste joignable par téléphone.

La continuité de ce service ne pourrait se faire sans l'engagement et le dévouement des salariés et bénévoles de l'ADMR Viry-Vuache.

Je voudrais tout particulièrement remercier nos salariées d'avoir su répondre présentes malgré les craintes suscitées par la propagation du virus et pour leur volonté, leur professionnalisme et leur dévouement auprès de nos bénéficiaires.

Merci aussi à tous nos bénévoles pour leur appui si indispensable auprès de nos bénéficiaires et enfin MERCI à tous pour votre soutien.

Surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.

Anne-Marie Bussat, Présidente ADMR VIRY-VUACHE



Charte nationale  
qualité  
SERVICES À LA PERSONNE



## Le CCAS de Vulbens se mobilise pour ses Aînés

La situation sanitaire n'ayant pu permettre l'organisation de l'habituel moment de convivialité pour les séniors de la commune, sous l'impulsion du CCAS, des colis gourmands ont été distribués juste avant les fêtes de Noël.

Ce fut petit moment de rencontre, d'amitié et de partage qui, nous l'espérons, a réchauffé les cœurs et fait frémir les papilles !



## Pour l'Avenir d'Aurélien, un petit mot ...

L'association « Pour l'Avenir d'Aurélien » vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année, avec l'espoir que celle-ci efface petit à petit l'isolement et le stress dans lequel nous avons été plongé en 2020.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, l'association a vu le jour en mars 2019. Son but, récolter des fonds afin de nous aider à financer du matériel, des travaux d'aménagement etc... nous permettant de nous occuper mieux et plus facilement de notre fils polyhandicapé, âgé aujourd'hui de 19 ans.

Grâce à vos dons, votre soutien lors de nos différentes manifestations, grâce à l'aide d'autres associations, le bilan est extrêmement positif et nous avons pu faire l'acquisition d'un véhicule adapté et ainsi retrouver le plaisir des déplacements en famille.

Nous sommes actuellement sur le projet de l'aménagement chambre et salle de bain, mais la situation compliquée de l'année dernière a ralenti la démarche.

En parallèle, nous avons créé « L'atelier d'Alauam », où nous proposons des créations artisanales, bracelets en perles de verre ou en pierres semi précieuses, et autres petites fantaisies. D'autres personnes, se sont joints à nous spontanément et nous complétons les ventes sur les marchés de Noël par des portes clés, des peluches mais aussi la mascotte de l'association, une petite poupée en capsules prénommée Aurélia ! Tous les bénéfices sont reversés à l'association, une façon de maintenir celle-ci quand nous ne pouvons pas organiser de moments festifs.

Vous pouvez nous suivre sur nos pages Facebook : Pour l'Avenir d'Aurélien ou l'atelier d'Alauam.

En espérant vous compter parmi les nombreux amis d'Aurélien, je vous dis à bientôt.

Nadine Sauge-Merle, Présidente de l'association.



## DON DU SANG du Vuache

Malgré le covid19 et les confinements, 2020 fut une année faste pour les dons.

En effet 467 personnes se sont présentées en 2020 auprès des médecins et des infirmières, dont 49 nouveaux donneurs. Un grand merci à tous les donneurs.

Un grand merci aussi à nos deux communes qui par leurs subventions, permettent aux bénévoles de l'association de préparer la collecte et les collations offertes aux donneurs. Les hôpitaux ont toujours plus besoin de sang ... venez nombreux !

Depuis le début de l'année, il est demandé aux donneurs de privilégier la prise de rendez-vous en ligne sur [resadon.fr](http://resadon.fr).

**Pour 2021, les prochaines collectes auront lieu, les vendredis :**

- 16 avril
- 02 juillet
- 27 août
- 22 octobre



Si des personnes souhaitent rentrer dans l'association elles sont les bienvenues. Prendre contact avec M. Micoud Bruno, Président au 04.50.04.25.24.



**MERCI**  
**MERCI ENCORE ET ENCORE ET ENCORE D'AVOIR DONNÉ ET DE CONTINUER À DONNER RÉGULIÈREMENT.**  
RENDEZ-VOUS SUR [WWW.DONDUSANG.NET](http://WWW.DONDUSANG.NET)

## LES ECURIES DE LA SALAMANDRE La triptyque de l'équitation

Les Ecuries de la salamandre sont installées depuis septembre 2011 sur notre belle commune de Vulbens. C'est au fil des années qu'elles se sont construites et développées sur trois fenêtres principales, ouvertes aussi bien à l'école d'équitation qu'à nos propriétaires.

Ce triptyque s'est élaboré dans la recherche du bien être animal et de la satisfaction de tous.

### L'équitation de loisir

Une équitation pour tous publics dans laquelle chacun trouve la relation au cheval qui lui correspond. Aujourd'hui, les cavaliers sont de plus en plus nombreux à rechercher une pratique équestre plus proche de l'animal, plus douce et naturelle.

Pour être en mesure de combler leurs attentes nous avons créé la section « Equi Nature » en septembre dernier. Pour l'instant, un cours hebdomadaire lui est dédié, ainsi que des stages et animations, qui regroupe des disciplines telles que le TREC, l'Equifeel, la randonnée, le hunter ... Ici l'éthologie et l'équitation d'extérieur sont mis à l'honneur !

### L'équitation de compétition

Les Ecuries de la Salamandre proposent aussi aux cavaliers qui le souhaitent de se former aux trois disciplines du dressage : saut d'obstacle, concours complet et de sortir en compétition. Pour aller plus loin, nous avons créé, lors du premier confinement un programme de formation réservé aux jeunes « Equitation et Performance ».

Tourné vers le perfectionnement technique, il propose un entraînement complet allant de la préparation mentale à la préparation physique, avec pour objectif la participation à la Tournée des As.

Circuit élitiste de compétition réservé au moins de 18 ans, il permet de participer aux championnats de France Jeunes cavaliers.

Une belle 3<sup>ème</sup> place a été remportée en septembre dernier par Léa Brunier avec son cheval « Corsaire des Lones » en As jeune 1 dans la discipline du concours complet.

### Equitation et Handicap

La troisième fenêtre se tourne vers le handicap. Les Ecuries accueillent des personnes présentant soit des troubles psychiques ou un handicap mental, soit en situation de handicap physique, en fonction de la qualité et gravité des troubles présentés. Nous nous adaptons et travaillons au cas par cas, nous pouvons accueillir des groupes ou des particuliers.

L'équithérapie pour troubles moteurs nécessitant parfois un matériel très spécifiques que nous n'avons pas encore, nous étudions donc de près chaque demande avant d'accepter des prises en charge.

Toutes ces activités sont encadrées par une équipe de professionnels confirmés, avec des chevaux de qualité alliant gentillesse et performance sportive.

Anne-Sophie Brulé, responsable de l'établissement, s'oriente avec un peu plus de rigueur vers sa carrière sportive et prépare actuellement plusieurs jeunes chevaux en vue des championnats de France, et des Internationaux 3 étoiles avec le très bon cheval « Eureka de Brenne ».

Nous serions heureux de vous faire découvrir des Ecuries au cours de vos balades sur la commune.



## L'Accorderie du Genevois en gouvernance partagée

En novembre, mois de l'Economie Sociale et solidaire, et tout particulièrement dans le contexte sanitaire et économique compliqué, les Accorderies de France ont fait «mouvement ensemble» et à distance du 16 au 21 novembre !

A cette occasion, nous vous proposons de découvrir comment l'Accorderie du Genevois, qui couvre l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Genevois, **a fait évoluer son mode de gouvernance vers plus de participation et de codécision.**

L'Accorderie du Genevois applique depuis le mois de juin 2020 un fonctionnement de Gouvernance partagée. L'organisation 'classique' pyramidale avec 1 présidente et quelques membres du bureau, a été remplacée par 18 co-présidents responsables de 9 commissions. Des bénévoles et salariées de l'Accorderie nous partagent la richesse et les difficultés de cette nouvelle organisation.

Le changement principal vécu par tous, c'est l'élargissement du Conseil d'administration (maintenant nommé Conseil des Accordeurs) qui permet à beaucoup plus de bénévoles de s'impliquer, de s'exprimer, de se sentir légitime pour faire avancer l'Accorderie. **Un mode de fonctionnement qui colle parfaitement aux valeurs de l'Accorderie de «faire ensemble».** Cette multiplication des interlocuteurs peut faire craindre d'allonger les débats ou de ralentir le processus de décision, mais heureusement, le passage à la gouvernance partagée a été accompagné par le réseau national des Accorderies.

L'Accorderie du Genevois fait en effet partie des 8 Accorderies qui ont intégré le 'parcours gouvernance'. Le Réseau des Accorderies de France (RAF) a financé des formations et l'accompagnement d'un expert sur place pendant des réunions, pour aider à la mise en pratique du cadre et des règles de la gouvernance partagée, car «c'est tout sauf l'anarchie» ! Des techniques, comme la gestion par consentement et le cadrage des réunions, permettent de prendre des décisions plus vite tout en favorisant une plus grande participation des membres.

Les membres de l'Accorderie ont également un poids accru dans la désignation de leurs représentants, via des élections sans candidat : ce n'est pas celui qui «le veut le plus» qui est élu, mais celui ou celle que le groupe estime le plus à même de contribuer au bon fonctionnement des Commissions. Chacun se sent plus responsable et investi : cela permet de réaliser davantage de projets et de mieux répartir la charge de travail. Les salariées de l'Accorderie peuvent se consacrer davantage à la coordination entre les commissions qu'à la mise en place des projets. Bien sûr, il reste encore à trouver le bon dosage d'autonomie et de cohérence entre les 9 commissions, mais les avis sont unanimes : cette jeune organisation apporte déjà une vraie richesse à tous ses membres.

L'Accorderie propose aux habitants de la Communauté de Communes du Genevois d'échanger des services individuels, collectifs ou associatifs, gratuits, sur la base du temps. Ainsi les savoirs-faire de tous ont la même valeur, quel que soit le milieu social ou économique des accordeurs. Ces échanges et l'esprit de convivialité de l'Accorderie permettent de tisser des liens, lutter contre l'isolement et la précarité, et redonnent le pouvoir d'agir sur sa vie à chacun !

### Permanences au 07.70.06.77.52

- mardi de 8h30 à 11h00 – mercredi de 13h30 à 16h30 – jeudi de 16h30 à 19h00
- ou au local 35, rte de Thairy à St-Julien-en-Genevois aux mêmes heures (hors période de confinement)
- ou le jeudi de 18h à 19h30 à la bibliothèque du Centre ECLA à Vulbens (hors période de confinement)

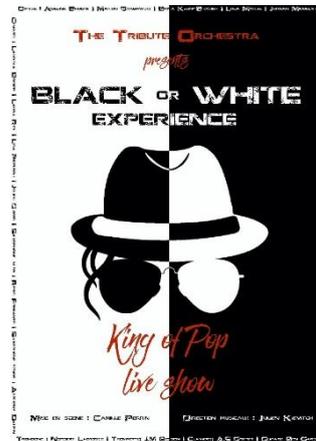
Envie d'en savoir plus? De rejoindre l'Accorderie du Genevois ?

Retrouvez toutes les informations sur notre site : <https://www.accorderie.fr/genevois>



## Agenda culturel 2020-2021 - MJC du Vuache

- Black or White Experience**, *The Tribute Orchestra*,  
 Samedi 20 février – 20h30, dimanche 21 février - 16h | l'Étincelle -  
 Vulbens  
 Musique – Chant – Danse  
 Tarif jeune : 10€ - Tarif adhérent : 15€ - Plein tarif : 20€
- Papy Box**, par *Jungle Julia* – Dans le cadre du Ti' Rendez-Vous  
 Samedi 27 février à 11h00 | l'Étincelle - Vulbens  
 Jeune public, dès 5 ans – Spectacle musical  
 Tarif jeune : 7€ - Tarif adhérent : 9€ - Plein tarif : 11€
- Cumulo Nimbus**, par La Toute Petite Compagnie  
 Mercredi 10 mars – 11h00 & 15h30 | Salle A.Fol - Valleiry  
 Jeune public, 0 à 6 ans – Humour  
 Tarif jeune : 7€ - Tarif adhérent : 9€ - Plein tarif : 11€
- Festival du Film Vert**  
 Mardi 30 mars – 20h30 / Cinéma – Environnement  
 Tarif unique : 5€
- Journeyman + les Kékettes Roses** (1<sup>ère</sup> partie)  
 Vendredi 30 avril à 20h30 - Musique  
 Tarif jeune : 8€ - Tarif adhérent : 11€ - Plein tarif : 13€
- Sea Bémol**, Collectif les Géantes Bleues, dans le cadre du Ti' Rendez-  
 Vous - Samedi 15 mai – 11h00 / Théâtre musical  
 Tarif jeune : 7€ - Tarif adhérent : 9€ - Plein tarif : 11€



Sea Bémol



## Informations MJC du Vuache 2020-2021

### Horaires d'ouverture de l'accueil :

Lundi, mardi et jeudi : 16h00 – 19h30  
 Mercredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

- Suivez nous sur facebook pour ne rater aucune actualité : [www.facebook.com/mjcvuache](http://www.facebook.com/mjcvuache)
- Notre site internet, toutes les informations concernant la MJC, ses activités, ses événements, son fonctionnement, son accueil de loisirs sont sur [www.mjcvuache.com](http://www.mjcvuache.com)



## La Communauté de communes du Genevois



La CCG est désormais sur Facebook !

Retrouvez en temps réel toutes les informations et les actualités de votre intercommunalité sur <https://www.facebook.com/ccgenevois>

La Communauté de communes du Genevois est aussi sur Facebook !



 [www.facebook.com/ccgenevois](https://www.facebook.com/ccgenevois)

declic-genevois.fr, la plateforme de vente en ligne du Genevois

### declic-genevois.fr, c'est parti !

La CCG a décidé d'accompagner les commerçants en lançant une plateforme de vente en ligne qui leur permet de maintenir leur activité dans cette période difficile : **declic-genevois.fr**. Chaque commerçant, artisans ou restaurateur peut simplement et rapidement créer sa boutique virtuelle. Et nous, consommateurs, retrouvons facilement tous nos commerces et services de proximité à portée de clic, sans sortir de chez nous ! Plus d'infos sur [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr).



## Maison transfrontalière de justice et du droit

Comment engager une procédure pour mon divorce ? A qui poser mes questions sur le droit du travail suisse ? Comment faire un testament, une donation ? Puis-je exiger que mon voisin coupe sa haie ? La Maison transfrontière vous répond et vous oriente, tant dans vos démarches juridiques françaises que suisses.



MAISON  
TRANSFRONTIÈRE  
DE JUSTICE ET DU DROIT

### Maison transfrontière de Justice et du droit

Immeuble le Galien  
26 avenue de Genève

74160 Saint-Julien-en-Genevois

Tél. : 04.50.74.86.86

Fax : 04.50.36.40.32

#### Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 9h00-12h30 et 13h30-17h

Vendredi : 9h00-12h30

accueil uniquement sur rendez-vous

Vous pouvez également les joindre par mail à l'adresse de la structure [mtjd@cc-genevois.fr](mailto:mtjd@cc-genevois.fr)

### Une information gratuite, anonyme et confidentielle sur vos droits et devoirs.

#### ■ Information et accès au droit

Des juristes vous renseignent sur vos droits et vos devoirs notamment dans les domaines du travail, de la famille, du logement... Ils vous orientent dans vos démarches juridiques en France et en Suisse. Accueil sans rendez-vous.

#### ■ Rencontrer un notaire

Une fois par mois, des notaires vous reçoivent sur rendez-vous et répondent à vos questions juridiques : droits de succession, droits de la propriété, donation...

#### ■ Une écoute et une aide aux victimes

Si vous êtes victime de violences conjugales, d'accidents de la route, d'agressions... l'association AVIJ 74 vous écoute et vous accompagne dans vos procédures pénales. L'AVIJ 74 vous reçoit sur rendez-vous

### Une justice plus proche de ses citoyens

#### ■ Régler vos litiges du quotidien

En prenant rendez-vous auprès du conciliateur, vous pourrez obtenir une aide pour trouver une solution dans le cadre d'un litige avec un locataire, un propriétaire, votre voisin, avec des professionnels.

#### ■ Faire respecter vos droits et libertés et promouvoir l'égalité

Face à une discrimination, pour résoudre un litige avec une administration ou un service public, garantir les droits de l'enfant... prenez rendez-vous avec Délégué du Défenseur des droits.

#### ■ Une justice pénale plus rapide

Relais local du Tribunal de grande instance de Thonon-les-Bains, la Maison transfrontière de Justice et du Droit met en œuvre, sur demande du procureur de la République, les mesures alternatives aux poursuites pénales pour des infractions de faible gravité commises par des personnes majeures ou mineures

Nous vous remercions d'appeler le 04.50.74.86.86. avant de vous déplacer à la Maison transfrontière de justice et du droit qui vous reçoit uniquement sur rdv.

## Police municipale pluricommunale du Vuache

Un service de police pluricommunale  
créé avec 6 communes

Avec un peu plus de quatre ans d'existence, le service de la Police Municipale Pluricommunale du Vuache est désormais bien implantée dans le paysage des six communes, que sont : Chênex, Chevrier, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens.

Forte de ses six agents, dont certains doivent encore suivre la formation initiale, la Police Municipale Pluricommunale du Vuache ne signifie pas une répression dite aveugle, mais offrir un accompagnement des citoyens dans leur quotidien. Pédagogie, discussion, dissuasion sont les mots d'ordre de la lutte contre les petites incivilités qui empoisonnent la vie (dépôt d'ordures sauvage, tags, tapages diurnes et nocturnes, querelles de voisinage, etc...)

Leur mission principale : rassurer et dissuader.

Usant parfois de prévention, d'autre fois de répression, elle s'engage aux côtés des élus à faire respecter les droits et devoirs que chacun peut légitimement attendre d'une vie en société.

Ainsi, rappelons que le bon sens et le respect doivent prédominer en matière de stationnement, réglementation routière, environnement, animaux domestiques, conflits de voisinages...

### Police Municipale Pluricommunale du Vuache

437 rue Villa Mary 74580 Viry / Tel : 04 50 74 32 28

Email : [police-vuache@viry74.fr](mailto:police-vuache@viry74.fr)

Ouverture accueil public tous les mercredis de 8h30 à 11h30  
(hors confinement)



## Animaux dans le village

### Je gère mon animal

**« Animaux de compagnie, un certain nombre de mesures sanitaires, et de bon sens, sont autant d'actions à mener par tous »**

Il est interdit de laisser divaguer tout animal domestique dans les espaces publics. **Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que lorsqu'ils sont tenus en laisse.**

Il est bien sûr interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit. En cas de nécessité, adressez-vous aux refuges spécialisés.



- La détention de chiens de 1ère et 2ème catégories est soumise à autorisation.
- L'accès aux aires de jeux et pelouse est interdit aux animaux

### Déjections animales (Chiens, chevaux)

Il est fait **obligation** aux personnes accompagnées d'animaux de **procéder immédiatement, par tous les moyens appropriés, au ramassage des déjections** que ces animaux abandonnent sur **toute** ou partie de la voie publique, Selon l'article R.610-5 du code pénal, le non respect de cette règle élémentaire d'hygiène est passible d'une amende.

Des distributeurs de sacs prévus à cet effet sont situés à l'agorospace près de l'école, à côté de l'épicerie du rond-point et près de l'abri bus de Faramaz.

La police pluri communale et la Police Nationale sont habilités à dresser un procès-verbal aux contrevenants



*Soyez prévoyant... Munissez-vous d'un sachet avant d'emmener votre chien en promenade.*

## Recensement militaire

**Le jeune doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire**, en se présentant à la Mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Le jeune peut venir seul. Une attestation de recensement lui sera remise.

Nous rappelons que **cette démarche est obligatoire** et que de nombreuses administrations demandent cette attestation lors des examens scolaires ou lors du passage du permis de conduire.

Centre du Service National de Varcès  
BP08 - 38761 VARCÈS Cedex  
Tél : 09.70.84.51.51  
Site : <http://www.defense.gouv.fr>  
Email : [csn-varces.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-varces.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

La commune de Vulbens connaît une augmentation de sa population. Nous rappelons donc, à nos administrés, que pour toutes demandes de documents officiels, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité : certificat de vie, attestation de domicile ....  
Comptant sur votre compréhension et votre collaboration.



## La commune fait un don de 1656€ pour les victimes de la tempête Alex

Face aux graves inondations auxquelles les communes des Alpes Maritimes ont dû faire face début octobre, un appel aux dons a été lancé par l'Association Départementale des Maires de ce département pour aider les communes sinistrées.  
Le Conseil municipal a décidé d'apporter un don de 1656 euros, soit 1 € / habitant.





Photos de couverture : Mairie de Vulbens, SIV, Françoise Dekens-Gibouin et Dominique Ernst  
Photos pages intérieurs: Mairie de Vulbens, SIV, Agenda21, Département de Haute-Savoie, MJC du Vuache,  
L'accorderie du Genevois, Communauté de Communes du Genevois

Imprimé sur papier couché recyclé.